

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 28 AOUT 2017 à 20 H 00

Convocation du 21 Août 2017

Présents : Mrs Gaudibert, Cloche, Reynaud, Gachon, Mmes Paillard, Gordillo, Ranc, Mr Martinat, Escoffier, Roig, Rouby,

Absents : Mr Guénard

Excusées : Mmes Gambetti, Boureghda,

Secrétaire de **COMPETENCE COMMUNAUTE DE COMMUNES** :

Madame GORDILLO Nathalie, conseillère municipale, se propose pour prendre part au groupe de travail pour la mise en place de la compétence optionnelle actée lors du conseil communal « création et gestion de maisons de service au public ».

CREATION POSTE TEMPS PARTAGÉ : SECRÉTARIAT / ECOLE

Pour pallier à la suppression des contrats aidés, il est décidé, par délibération et à l'unanimité la création d'un poste temps partagé « secrétariat / école » au profit de Madame VALENTIN Sabrina pour une durée hebdomadaire de 30 H.

FPIC : FOND NATIONAL DE PEREQUATION DES RESSOURCES INTERCOMMUNALES ET COMMUNALES : répartition entre la communauté de communes Drôme Sud Provence (CCDSP) et les communes

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que les membres du Conseil Communautaire souhaitent utiliser la répartition libre du prélèvement du FPIC.

Le conseil municipal, à l'unanimité, est favorable à une répartition du prélèvement du FPIC 2017 selon le mécanisme dérogatoire de répartition libre.

Pour 2017, le montant de la répartition libre proposée en 2017 pour la commune de LA BAUME DE TRANSIT est de 31 940 €.

SUPPRESSION DES T.A.P : modification des régies

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que suite au retour à une semaine scolaire organisée sur 4 jours dès la prochaine rentrée dû à la suppression des Temps d'Activités Périscolaires, il convient de délibérer pour modifier l'objet et les actes constitutifs de la régie « GARDERIE » qui intégrait les produits des T.A.P. Une délibération est prise à l'unanimité.

ECOLE

Travaux : L'entreprise CHANABAS a installé des climatiseurs dans les trois classes (montant des travaux : 15 806.81 € HT).

Des travaux d'isolation réalisés par Jacky CLOCHE, Wilfried GACHON et Jérôme CHAMPANHET sont terminés dans une classe (Garderie). Il restera deux autres classes à faire (prochaines vacances).

Suite à un avis non conforme de l'APAVE, Jacky CLOCHE a remis en état la structure située dans la cour de l'Ecole (ponçage, peinture...). L'entreprise BASSO a mis en place le gravier dessous et autour de la structure.

Appel à projet « Ecoles numériques innovantes et ruralité »

Monsieur le Maire informe le conseil municipal d'un appel à projet émis par l'Etat au titre des investissements d'avenir destiné à soutenir le développement de l'innovation numérique pour l'éducation dans les écoles des communes rurales.

Le projet pédagogique repose sur un diagnostic partagé entre les élus, les enseignants et l'IEN ; la demande est globale et peut comprendre des équipements numériques, des robots, casques... Le financement est de 50 % plafonné à 7 000 € pour un investissement global minimal de 4 000€.

Une première phase de dépôt de dossier est prévue pour le 30 septembre 2017.

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de formuler un accord de principe pour ce projet ; le conseil municipal est favorable pour un engagement financier à hauteur maximale.

ENTREE DU VILLAGE : SUIVI DE L'ETUDE

Dans le cadre de cette étude, une réunion avec le bureau d'études NALDEO s'est tenue ce jour en Mairie. Le conseil municipal prend connaissance des plans modifiés pour les RD 341 et 235 ; Ce projet sera soumis aux services techniques de l'Etat pour avis.

ECLAIRAGE PUBLIC : MODALITES DE COUPURE

Une délibération a été prise lors de la réunion du 28 juin pour instaurer une coupure de l'éclairage public au cours du dernier trimestre 2017. Le résultat du sondage réalisé montre que les Baumois sont favorables à cette coupure (37 favorables contre 3 défavorables). A titre d'essai, l'éclairage public sera interrompu sur l'ensemble du territoire communal de minuit à 05 h 00 les dimanches, lundis, mardis, mercredis et jeudis à partir du 02 octobre 2017. Un arrêté sera pris en ce sens.

MAISON MOURALIS

La promesse de vente avec le futur acquéreur a été signée le 18 juillet 2017.

EGLISE : RESTAURATION

Cérémonie « remise de chèque » : Une cérémonie de remise locale de la Mention Projet par le Patrimoine Aurhalpin est fixée le 31 août en présence de plusieurs élus, les membres de l'association des Amis du Vieux Baume et les conseillers municipaux.

Les prix aurhalpins du patrimoine sont organisés grâce aux soutiens apportés par la délégation régionale d'EDF Auvergne Rhône-Alpes, la Région et Groupama. La catégorie projet récompense les opérations de sauvegarde patrimoniale futures ou en cours de réalisation : mention projet : 1 000 €.

Analyse des offres : le Cabinet Archipat n'a toujours pas remis le rapport de présentation et d'analyse des offres.

Réunion : une réunion publique est prévue le vendredi 15 septembre à 18 h 30 à la Salle des Fêtes.

PERSONNEL COMMUNAL : AVANCEMENT DE GRADE

Monsieur le Maire donne connaissance au conseil municipal des tableaux de propositions d'avancement de grade pour trois agents communaux transmis par le Centre de Gestion.

Il soumet au vote du conseil municipal la création des grades correspondants. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide la création des emplois suivants à compter du 01 octobre 2017 :

- 1 Adjoint technique territorial principal 1^{ère} classe (TC)
- 1 Adjoint technique territorial principal 2^{ème} classe (TNC)
- 1 Rédacteur principal (TNC)

De ce fait, sont supprimés les emplois suivants :

- 1 Adjoint technique territorial principal 2^{ème} classe (TC)
- 1 Adjoint technique territorial (TNC)
- 1 Rédacteur (TNC)

DELIBERATION « ABSENCES JUSTIFIEES » CANTINE : REMBOURSEMENT

Monsieur le Maire rappelle que pour faciliter la gestion des inscriptions de la cantine un tarif a été mis en place au 1^{er} septembre 2015 par la vente d'une carte d'abonnement mensuel.

Une régularisation doit être appliquée en fin d'année afin de tenir compte des absences signalées. Il y a lieu par conséquent de procéder à des annulations partielles des encaissements de la cantine sur le mois de Juin 2017 pour les familles concernées, soit 91 absences remboursées.

Une délibération est prise à l'unanimité pour approuver cette régularisation.

QUESTIONS DIVERSES

Sentiers mémoriels de la Résistance :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de l'invitation à l'inauguration de deux sentiers mémoriels « le Sentier de la Liberté : Laurent Pascal » et « le Sentier Abbé Roux » ; le 16 septembre. L'abbé Roux a officié à Baume entre 1950 et 1965.

Une demande de subvention était jointe à l'invitation. Une délibération est prise à l'unanimité pour allouer une subvention de 50 € au profit de l'association pour la Mémoire Résistance HB.

FIN DE SEANCE : 22 H 30

Date du prochain conseil municipal : 02 octobre 2017 à 20 h 00

